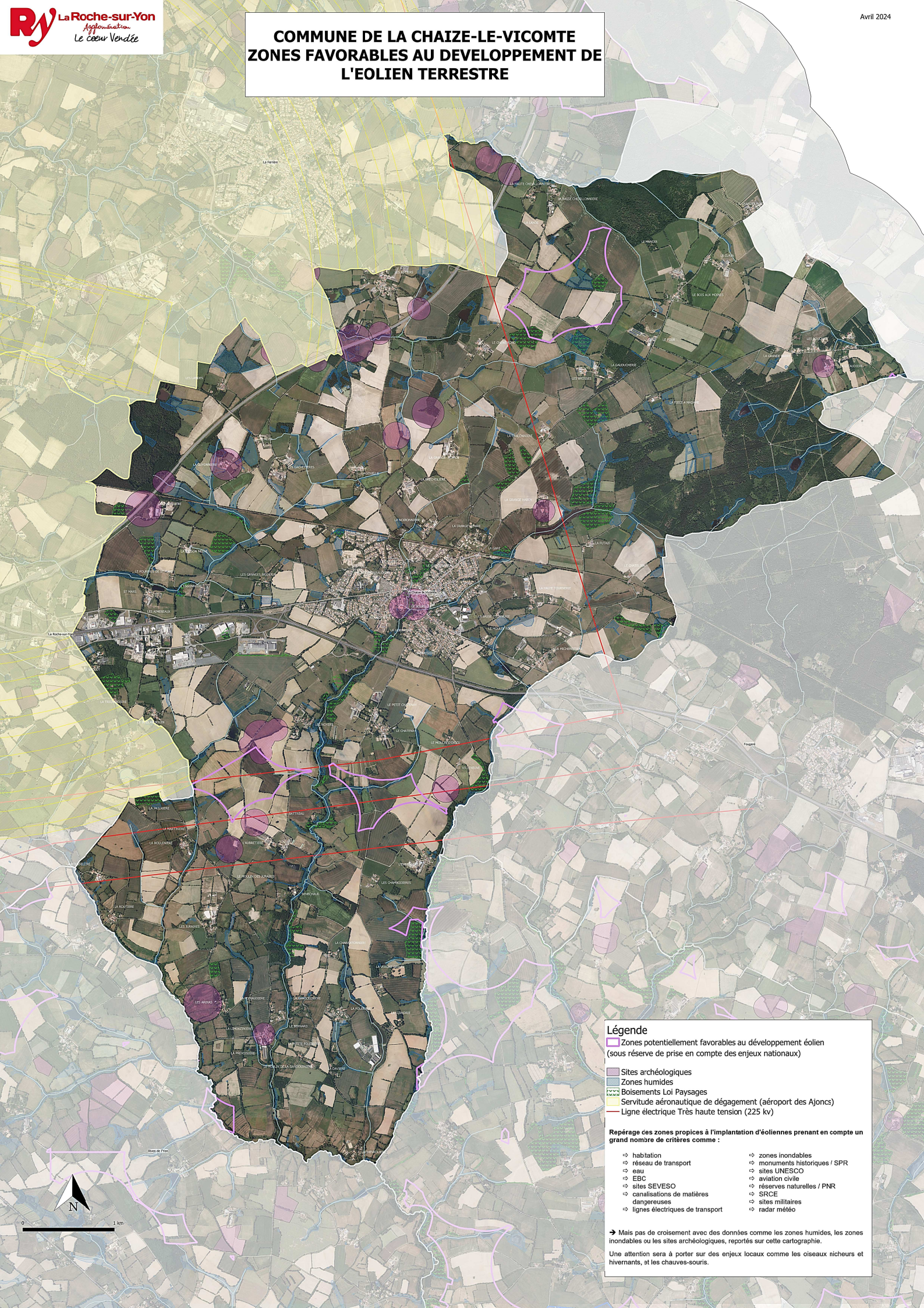


**COMMUNE DE LA CHAIZE-LE-VICOMTE
ZONES FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT DE
L'EOLIEN TERRESTRE**



Légende

- Zones potentiellement favorables au développement éolien (sous réserve de prise en compte des enjeux nationaux)
- Sites archéologiques
- Zones humides
- Boisements Loi Paysages
- Servitude aéronautique de dégagement (aéroport des Ajoncs)
- Ligne électrique Très haute tension (225 kv)

Repérage des zones propices à l'implantation d'éoliennes prenant en compte un grand nombre de critères comme :

⇒ habitation	⇒ zones inondables
⇒ réseau de transport	⇒ monuments historiques / SPR
⇒ eau	⇒ sites UNESCO
⇒ EBC	⇒ aviation civile
⇒ sites SEVESO	⇒ réserves naturelles / PNR
⇒ canalisations de matières dangereuses	⇒ SRCE
⇒ lignes électriques de transport	⇒ sites militaires
	⇒ radar météo

→ Mais pas de croisement avec des données comme les zones humides, les zones inondables ou les sites archéologiques, reportés sur cette cartographie.
Une attention sera à porter sur des enjeux locaux comme les oiseaux nicheurs et hivernants, et les chauves-souris.

